

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution  
Electrical & Electronics Products Division  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
6B1, Place du Portage, Phase III  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> INTERNAL PA SYSTEMS	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 21120-127135/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 21120-12-1687135	<b>Date</b> 2013-01-24
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$HN-313-61413	
<b>File No. - N° de dossier</b> hn313.21120-127135	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-02-28</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Kelly, Ruth	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hn313
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-3588 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Amendement n ° 004 est portée à fournir l'annexe 1.

=====

===

## ANNEXE #1

### ***Système de sonorisation pour utilisation dans les établissements correctionnels fédéraux***

Lors des visites de soumissionnaires, dans les établissements du SCC de la région du Québec, des observations d'installations diverses ont été faites et ont soulevé des questionnements. Ceci mérite des clarifications afin d'uniformiser les informations à fournir aux soumissionnaires et assurer d'éliminer toute ambiguïté possible.

La section 7 du document ESD détaille les exigences spécifiques par établissement. Nous fournissons des éléments supplémentaires trouvés dans les archives sur les infrastructures existantes pour chacun des sites dans la mesure où ces informations sont existantes. L'entrepreneur aura la responsabilité d'investiguer chacun des systèmes par site afin de dresser un rapport d'état fonctionnel des systèmes présent. Ceci est mentionné à la section 5.3 du présent EST en plus de respecter la norme ES/ST-0101. C'est la responsabilité du soumissionnaire de ne pas négliger un pourcentage de ces honoraires à prévoir à cet effet.

**Clarification à la portée du projet :** La portée du projet ne cherche pas à remplacer le câblage des divers enceintes acoustique, mais plutôt, ce limité qu'au remplacement des amplificateurs, des postes de commande, des microphones ainsi que d'interfacer l'ensemble du système au système téléphonique PBX de l'établissement. Exception faite pour l'établissement La Macaza, tous les haut-parleurs encastrés pré amplifier devront être remplacés.

**Liste d'équipement de surplus :** la proposition de l'entrepreneur doit inclure une liste d'équipement de surplus ou de rechange. L'entrepreneur doit évaluer ce qui est nécessaire de maintenir entreposé, les équipements de rechange susceptibles de causer une panne et qui pourra être remplacé par cet équipement de rechange. La liste d'équipement doit comprendre, poste de commande microphone, unité d'amplification, cartes digitales d'amplifications, interface au système téléphonique PBX MITEL SX 2000 et 3300 (complexe SADP et Laval) et toute autre interface nécessaire à la configuration du système. Nous excluons le câblage et la quincaillerie à la liste d'équipement de rechange. Cette liste pourra être présentée comme prix séparé (en option) afin de maintenir les soumissions sur une base commune. Le SCC se réserve le droit d'accepter ou de refusé l'option d'achat d'équipement de rechange.

### **Stratégie réseau Ethernet :**

- Les établissements La Macaza, Cowansville, Donnacona et Port-Cartier nécessiteront un réseau câblé par fibre optique afin de respecter l'architecture de diffusion sonore dans l'ensemble de ces secteurs.
- La fibre optique devra être terminée dans un cabinet d'équipement standard type râtelier d'unité 19 «U». Si l'espace y est trop limité, un cabinet type mural «Low-Profile» équipé d'une barrure pourra être retenu à la solution. Toutes les installations de fibre optique devront être terminées dans un panneau d'adaptation d'interconnexion standard (en anglais : «Patch Panel») permettant de faciliter les manipulations potentielles et la maintenance.
- L'entrepreneur devra confiner ou regrouper, dans le même type de cabinet d'équipement, les câblages fibre optique, amplificateur(s) et autre équipements.

---

**Critères techniques de la Fibre Optique :**

- Nos installations sont généralement opérées par une fibre de type BERK-TEK, 50/125 GIGAlite10, OM3.
- Prévoir soumettre suffisamment de fibres qui ne se limiteront pas uniquement qu'à la connexion du réseau, mais proposeront une quantité adéquate de surplus afin de prévenir l'usure, pannes, bris et autre condition opérationnels. Une quantité de 8 fibres minimum est requise.
- De plus, l'entrepreneur doit prévoir qu'à Cowansville, le type de gaine isolante, du câblage concerné, devra être résistance aux conditions souterraines/extérieures, même si le SCC fournit en partie les infrastructures des conduites électriques.

**Système téléphonique PBX en établissement :**

Tous les établissements sont équipés d'un système téléphonique PBX MITEL. Lors de la visite des établissements, nous avons remarqué que l'Établissement Sainte-Anne-des-Plaines (ÉSAP) actionne le système PA via le téléphone suivant un code numérique du type #001. Le complexe Sainte-Anne-des-Plaines dispose d'une centrale MITEL SX2000 dans le bâtiment A-5 et chacune des institutions possède leurs boîtes de contrôle SX2000 dans un local dédié à cet effet. Le complexe de Laval, comprenant les établissements CFF et Montée St-François (MSF), possède leurs SX2000, mais la centrale de commande est située au 250 Montée St-François via un appareil MITEL 3300.

**Ignifugation**

Pour le cas où les câbles ou les conduits traversent des planchers et des murs coupe-feu, garnir de laine minérale l'espace entre les fils et le manchon et sceller à l'aide d'un produit de calfeutrage conforme à la norme ONGC 19-GP-GM

**Présence d'amiante**

En établissement, il y a présence d'isolation d'amiante et la portée des travaux peut rencontrer certains secteurs nécessitant la manipulation de cet isolant. Chaque établissement possède son rapport de caractérisation d'amiante. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de prendre les mesures nécessaires, suivant le niveau caractérisé du secteur, pour l'exécution de ce projet. Généralement, le perçage de certaines cloisons, la manipulation de certains matériaux de plafond suspendu et la fixation de conduit devraient faire sujet de considération à la présence d'amiante.

Le SCC est responsable, via les ententes ouvertes avec TPSGC, de procéder aux tests et identifications de présence d'amiante afin de caractériser les secteurs. Suivant cette caractérisation, la méthode de travail devra être définie afin de limiter la contamination des travailleurs et du public.

Voici une brève description anticipée, par établissement, des secteurs qui seront affectés par la portée du projet versus la présence potentielle d'amiantose :

**Montée St-François :**

Nous croyons que la portée du projet se limite qu'aux bâtiments #1, 3, 4 et 13 et qu'il n'y aura pas de risque de rencontre d'amiante. L'identification à cette institution ne concerne que les isolants de tuyau de chauffage et de revêtement cimentaire de murs extérieurs.

Extrait du rapport d'analyse intitulé – **Rapport final de l'inventaire et programme de gestion des matériaux contenant de l'amiante à l'établissement Montée St-François et bâtiments connexes à Laval, mars 2007.**

---

«Les murs intérieurs et extérieurs de périmètre ainsi que le revêtement de la toiture de la majorité des bâtiments sont constitués de panneaux d'amiante-ciment isolés avec un matériau isolant ne contenant pas d'amiante. Les murs intérieurs des bâtiments sont généralement composés de bloc de béton et en panneaux de gypse. Plusieurs bâtiments du complexe comptent un sous-sol non aménagé où l'on retrouve la distribution de la tuyauterie de chauffage et d'eau alimentant les bâtiments. Certaines sections de tuyauterie sont toujours isolées avec des matériaux contenant de l'amiante. On observe au rez-de-chaussée des bâtiments très peu de tuyauterie de distribution de chauffage et d'eau. La distribution de la tuyauterie d'eau est concentrée dans les corridors de services des blocs cellulaires et la tuyauterie de chauffage dans les salles mécaniques situées à l'étage des bâtiments. Certains coudes de la tuyauterie d'eau et de chauffage sont isolés avec un matériau de renforcement contenant de l'amiante. On peut aussi noter la présence de tuiles de plancher de vinyle, qui selon les résultats de quelques analyses, ne contiennent pas d'amiante.»

CFF :

Extrait du rapport d'analyse intitulé – **LOCALISATION ET CARACTÉRISATION DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE ET PROGRAMME DE GESTION DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE, mars 2006.**

«Les bâtiments sont généralement constitués de dalles de béton avec des murs en bloc de béton, qui à certains endroits, sont recouverts d'un fini décoratif cimentaire contenant une faible proportion d'amiante chrysotile. Certains murs et plafonds sont constitués d'un ciment avec un treillis métallique qui selon les quelques analyses effectuées, peuvent contenir une faible proportion d'amiante chrysotile. On retrouve dans les greniers de quelques bâtiments de l'isolant en vrac de type vermiculite qui selon toutes les analyses effectuées ne contient pas d'amiante. Enfin, on ne retrouve aucune centrale thermique sur le site considérant que l'alimentation en vapeur pour l'ensemble des bâtiments provient du complexe de l'établissement Leclerc via le tunnel central. Plusieurs bâtiments comptent un sous-sol non aménagé où l'on retrouve l'arrivée de la tuyauterie principale de chauffage ainsi que la tuyauterie de distribution de chauffage et d'eau domestique. Certains de ces tuyaux étaient isolés avec des matériaux contenant de l'amiante. On retrouve au niveau des étages des bâtiments une distribution moins importante de la tuyauterie de chauffage et d'eau domestique qui elle aussi est isolée en partie avec des matériaux isolants contenant de l'amiante.»

Donnacona :

Extrait du rapport d'analyse intitulé, section 5.3 du rapport – **LOCALISATION ET CARACTÉRISATION DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE ET PROGRAMME DE GESTION DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE, mars 2011.**

«Les murs intérieurs du bâtiment sont généralement composés de panneaux de gypse et de blocs de béton. La structure métallique du bâtiment est majoritairement non isolée. On note la présence d'un isolant projeté à quelques localisations sur les passerelles. L'analyse de cet isolant a démontré que celui-ci ne contenait pas d'amiante. Le plafond du bâtiment est constitué de panneaux de gypse, de béton ou de tuiles acoustiques suspendues. Le plafond du corridor est recouvert d'un revêtement cimentaire. Les planchers sont parfois recouverts de tuiles de vinyle de 12 par 12 pouces, de tapis ou de céramique.

...douze salles mécaniques sont présentes dans le bâtiment principal. Celles-ci sont situées à l'étage du bâtiment. On peut y observer la tuyauterie de chauffage, tuyauterie de vapeur, d'eau froide, d'eau chaude, de drainage, d'évent, d'eau réfrigérée et d'eau refroidie. Les sections rectilignes de la tuyauterie sont recouvertes de laine de verre alors que les coudes, valves, extrémités et autres sections irrégulières sont isolés avec de la laine de verre ou avec un matériau de renforcement contenant de l'amiante chrysotile. Plusieurs dommages sur l'isolant contenant de l'amiante ont été observés sur des

sections irrégulières de la tuyauterie. Les réservoirs de condensat sont isolés avec de la laine de verre recouverte d'un matériau isolant contenant de l'amiante chrysotile. Des dommages ont été observés sur l'isolant de quelques réservoirs. Les conduits de ventilation sont non isolés ou isolés avec de la laine de verre. On note dans certaines salles mécaniques, la présence d'un drain pluvial constitué d'un tuyau cimentaire avec l'inscription « amiante ».

Pour ce qui est des secteurs 3 à 7, on retrouve un texte similaire répétitif suivant dans le rapport :

«La distribution de la tuyauterie du secteur 3 est localisée principalement sur les passerelles, au plafond ou dans l'entreplafond des locaux et dans les puits mécaniques. Les unités de chauffage sont situées au plafond ou au périmètre. Les sections rectilignes de la tuyauterie sont isolées avec de la laine de verre alors que les coudes, valves, P10-1993-A TPSGC-Établissement Donnacona 38/47 extrémités et autres sections irrégulières sont isolés avec de la laine de verre ou un matériau de renforcement contenant de l'amiante chrysotile. Quelques dommages sur l'isolant contenant de l'amiante ont été observés sur des sections irrégulières de la tuyauterie. Les conduits de ventilation sont non isolés ou isolés avec de la laine de verre. Il est à noter que la tuyauterie présente dans les puits mécaniques du secteur 3 (hôpital) est isolée avec de la laine de verre.»

#### Port-Cartier :

Extrait du rapport d'analyse intitulé, section 5.3 du rapport– **LOCALISATION ET CARACTÉRISATION DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE ET PROGRAMME DE GESTION DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE, mars 2011.**

«Les murs des bâtiments sont généralement composés de panneaux de gypse et de blocs de béton. La partie supérieure des murs de la chaufferie B113.1 est isolée avec de la laine isolante grise. L'analyse de cette laine a démontrée que celle-ci ne contenait pas d'amiante. La structure métallique des bâtiments est non isolée. Le plafond des bâtiments est constitué de panneaux de gypse, de béton ou de tuiles acoustiques suspendues. Le plafond du corridor est recouvert d'un revêtement cimentaire. Les planchers sont parfois recouverts de tuiles de vinyle de 12 par 12 pouces ou de céramique. Outre la chaufferie, nous avons noté la présence de onze salles mécaniques sur le site, soit dix salles mécaniques dans le bâtiment principal et une salle mécanique située au sous-sol à la poterne. La majorité de la distribution de la tuyauterie de chauffage, d'eau et de drainage est située sur les passerelles. On note aussi la distribution de la tuyauterie et les conduits de ventilation au plafond des locaux, dans les salles mécaniques, chaufferie et puits mécaniques entre les cellules. Les sections rectilignes et les coudes de la tuyauterie, des réservoirs d'eau chaude et les conduits de ventilation sont non isolés ou isolés avec de la laine de verre. Les conduits d'évacuation des bouilloires de la chaufferie sont recouverts d'un matériau isolant gris-blanc ne contenant pas d'amiante. Les conduits d'évacuation de la génératrice située dans le local B138 sont recouverts de matériaux isolants gris et blanc contenant de l'amiante chrysotile. Enfin, nous avons noté dans les salles mécaniques E202 et H203 de même que dans la salle mécanique de la poterne la présence de la tuyauterie du drain pluvial composé d'un matériau cimentaire fortement susceptible de contenir de l'amiante. Enfin, la tuyauterie observée dans la station de pompage, le dégrilleur et l'entrepôt était non isolée ou isolée avec de la laine de verre ou un isolant de type « armaflex ». Les conduits de ventilation sont non isolés.»

#### Cowansville :

Extrait du rapport d'analyse intitulé, section 5.3 du rapport– **LOCALISATION ET CARACTÉRISATION DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE ET PROGRAMME DE GESTION DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE, septembre 2005.**

«Bâtiment # 5 (Isolement)

---

Cinq échantillons ont été prélevés dans le bâtiment 5; trois contenaient de l'amiante. Les échantillons contenant de l'amiante ont été prélevés sur la tuyauterie de chauffage et sur les conduits de ventilation circulaires. Une grande partie de la tuyauterie présente dans le corridor semble avoir été rénové de sorte que l'isolant retrouvé sur cette section de tuyauterie est principalement de la laine de verre à l'exception de trois sections de tuyaux d'environ 12 pieds. Une observation a aussi été effectuée dans l'entre plafond et aucun matériau contenant de l'amiante n'a été observé dans ce secteur. Plusieurs matériaux isolants contenant de l'amiante qui étaient présents sur les conduits de ventilation des salles mécaniques 05-101 et 05-102 sont dégradés et des dépôts d'isolant étaient présents sur le plancher.»

Le rapport ne fait pas mention sur des procédures d'échantillonnage des bâtiments #1, 2, 7 à 11. Bref, les bâtiments concernés par la portée du projet.

#### La Macaza :

Il est demandé à la portée des travaux de cet établissement, le remplacement complet des haut-parleurs pré amplifier (une centaine de haut-parleurs). Une copie du rapport complet accompagne les plans fournis de cet établissement.

#### CRR :

Extrait du rapport d'analyse intitulé, section 5.3 du rapport– **LOCALISATION ET CARACTÉRISATION DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE ET PROGRAMME DE GESTION DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE, mars 2008.**

«Les murs intérieurs des bâtiments sont généralement composés de panneaux de gypse ou de blocs de béton. La structure des bâtiments est constituée soit d'un pontage métallique ou de béton. Les murs de béton des sous-sols sont généralement recouverts d'un matériau isolant fibreux de type laine isolante. Le plafond des bâtiments est constitué de panneaux de gypse, de tuiles acoustiques de 12 par 12 pouces ou de tuiles acoustiques suspendues. Les planchers étaient en béton et recouverts de tuiles de vinyle de 12 par 12 pouces. Les sections rectilignes de la tuyauterie de chauffage, d'eau et de drainage des bâtiments sont isolées avec de la laine de verre. L'isolation de plusieurs coudes de la tuyauterie a été refaite en laine de verre alors que certains coudes sont toujours isolés avec des matériaux contenant de l'amiante. Les conduits de ventilation sont non isolés ou isolés avec de la laine de verre.»

#### Archambault :

Extrait du rapport d'analyse intitulé, section 5.3 du rapport– **LOCALISATION ET CARACTÉRISATION DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE ET PROGRAMME DE GESTION DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE, mars 2008.**

«La structure des bâtiments est constituée généralement de béton. Les murs des bâtiments sont constitués soit de béton, blocs de béton ou d'un revêtement métallique. Les plafonds des bâtiments sont recouverts soit de panneaux de gypse, d'un revêtement métallique, de tuiles acoustiques de 12 par 12 pouces ou de tuiles suspendues. Plusieurs planchers sont recouverts de tuiles de vinyle de 12 par 12 pouces. Les entrepôts et ateliers sont généralement chauffés par des unités de chauffage situées au plafond alors que les bureaux et les passages sont chauffés par des unités de chauffage localisées au périmètre. Les sections rectilignes de la tuyauterie de chauffage, d'eau et de drainage des bâtiments sont non isolées ou isolées avec de la laine de verre. L'isolation de quelques coudes de la tuyauterie a été refaite en laine de verre alors que la majorité des coudes est toujours isolée avec des matériaux contenant de l'amiante. Il est à noter que la tuyauterie est présente et est distribuée dans les sous-sols afin de desservir les différents bâtiments. Les conduits de ventilation sont non isolés ou isolés avec de la laine de verre.»

**Éléments techniques supplémentaires à l'établissement Centre Fédéral de Formation (CFF) :**

Sous la section 7.1.2 du EST, voici une copie descriptive des boutons des postes de contrôle des secteurs actuellement opérés dans cet établissement.

CONTROLE CENTRAL													
Bat 1 DET	B3 Ecole	Pav 5 ABCD	Pav 7 KLMN	Pav 10 TUVW	B20 COR FormG/P	Bat 15 FormP	Bat 13 FormP	B3 B27 Hop/Cha	Terrain Jeux	CANCEL	TONAL. URGEN.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bat 2 Gym/Art	B2 & B4 FormP	Pav 6 EFGH	Pav 8 OPRS	Bat 11 Cuisine	Bat 14 ServEnt	B24 MAG B26 SSE	Biblio. Socio.	SousSol Tunnels	Libre	App Gen	URGEN. App Gen	PPP	
T-1	T-2	T-3	T-4										
Libre	Libre	Libre	Libre										

CX-5													
Bat 1 DET	B3 Ecole	Pav 5 ABCD	Pav 7 KLMN	Pav 10 TUVW	B20 COR FormG/P	Bat 15 FormP	Bat 13 FormP	B3 B27 Hop/Cha	Terrain Jeux	CANCEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bat 2 Gym/Art	B2 & B4 FormP	Pav 6 EFGH	Pav 8 OPRS	Bat 11 Cuisine	Bat 14 ServEnt	B24 MAG B26 SSE	Biblio. Socio.	SousSol Tunnels	Libre	App Gen	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP	

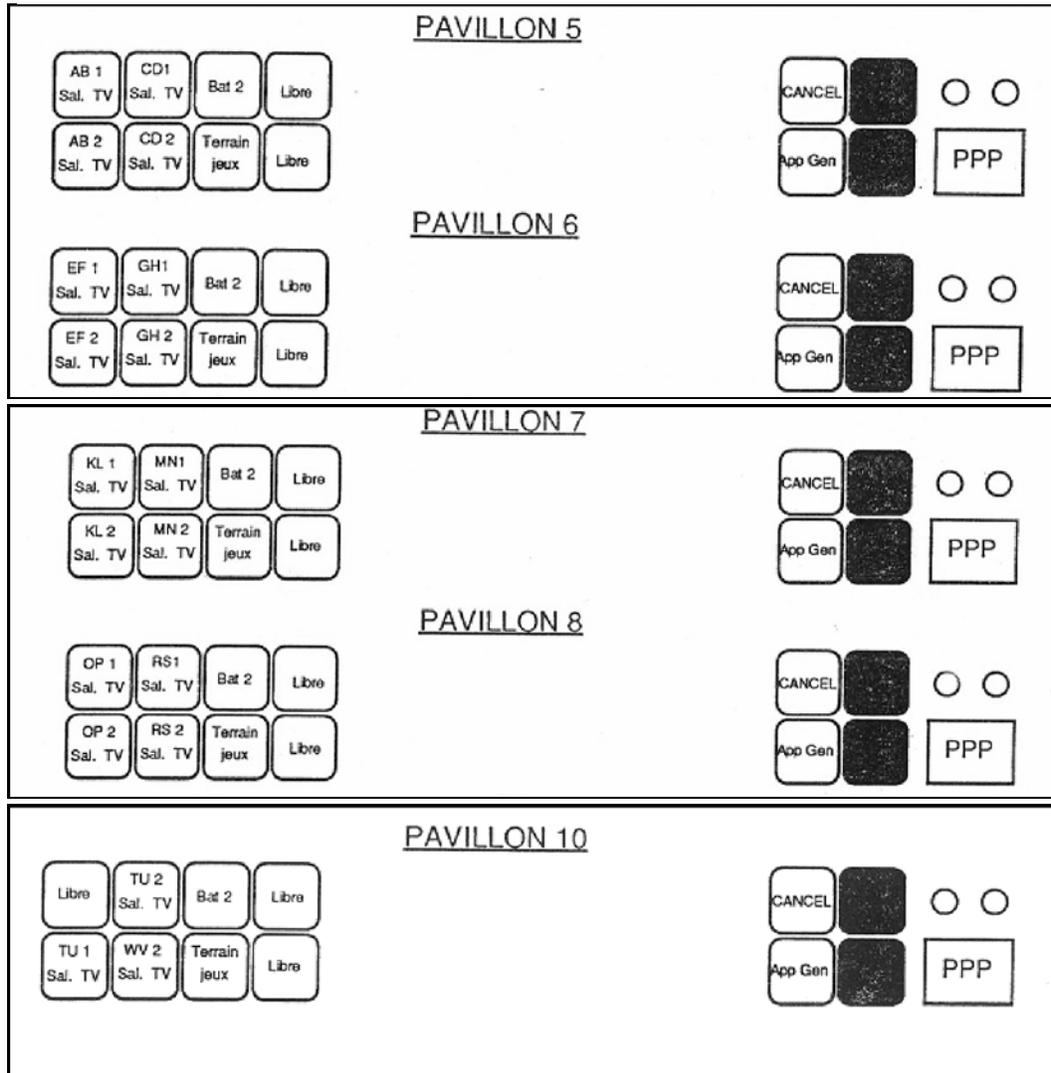
SURVEILLANT VISITES													
Bat 1 DET	B3 Ecole	Pav 5 ABCD	Pav 7 KLMN	Pav 10 TUVW	B20 COR FormG/P	Bat 15 FormP	Bat 13 FormP	B3 B27 Hop/Cha	Terrain Jeux	CANCEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bat 2 Gym/Art	B2 & B4 FormP	Pav 6 EFGH	Pav 8 OPRS	Bat 11 Cuisine	Bat 14 ServEnt	B24 MAG B26 SSE	Biblio. Socio.	SousSol Tunnels	Visites Corresp	App Gen	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP	

BUREAU TRAVAUX													
Bat 1 DET	B3 Ecole	Pav 5 ABCD	Pav 7 KLMN	Pav 10 TUVW	B20 COR FormG/P	Bat 15 FormP	Bat 13 FormP	B3 B27 Hop/Cha	Terrain Jeux	CANCEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bat 2 Gym/Art	B2 & B4 FormP	Pav 6 EFGH	Pav 8 OPRS	Bat 11 Cuisine	Bat 14 ServEnt	B24 MAG B26 SSE	Biblio. Socio.	SousSol Tunnels	Libre	App Gen	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP	

PAVILLON 10														
Libre	TU 2 Sal. TV	Bat 2	Libre											
TU 1 Sal. TV	WV 2 Sal. TV	Terrain jeux	Libre											
CANCEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>											
App Gen	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP												



Nous avons vu, lors de la visite de ce site, un amplificateur local qui n'était pas fixé dans le cabinet principal du local K3 du tunnel de l'établissement. Au sous-sol du bâtiment 26, fixé à une colonne de soutien, nous y retrouvons une unité d'amplificateur. Deux dessins d'établissements accompagnent cet addenda. Un dessin démontre l'emplacement des équipements tandis que l'autre schématise les tunnels (schémas à l'échelle).

#### **Éléments techniques supplémentaires à l'établissement La Macaza :**

À cet établissement, l'alimentation des enceintes acoustiques pré amplifiées sont réparties dans chacun des bâtiments avec l'aide d'un bloc d'alimentation spécifié au point 7.2.5 du présent EST. Sous ces conditions particulières, il sera demandé à l'entrepreneur :

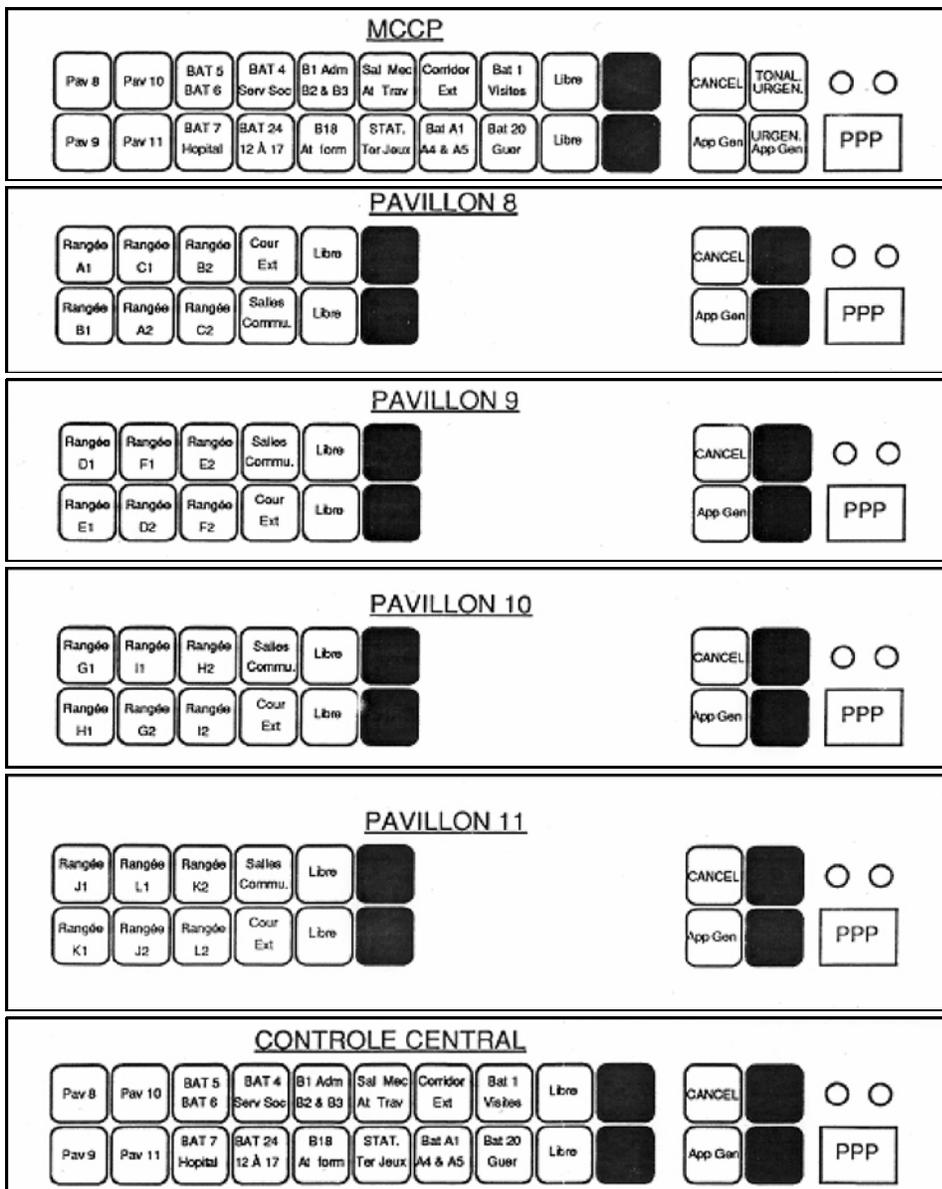
- fournir et installer un réseau Ethernet par fibre optique. L'utilisation des infrastructures existantes du SCC doivent être disponibles. C'est la responsabilité du SCC de fournir un trajet d'accès adéquat aux trajets souterrains qui seront nécessaires d'emprunté dans le scénario d'installation que l'entrepreneur proposera. Référez-vous au document PDF du site pour l'évaluation des distances des infrastructures extérieures et souterraines;

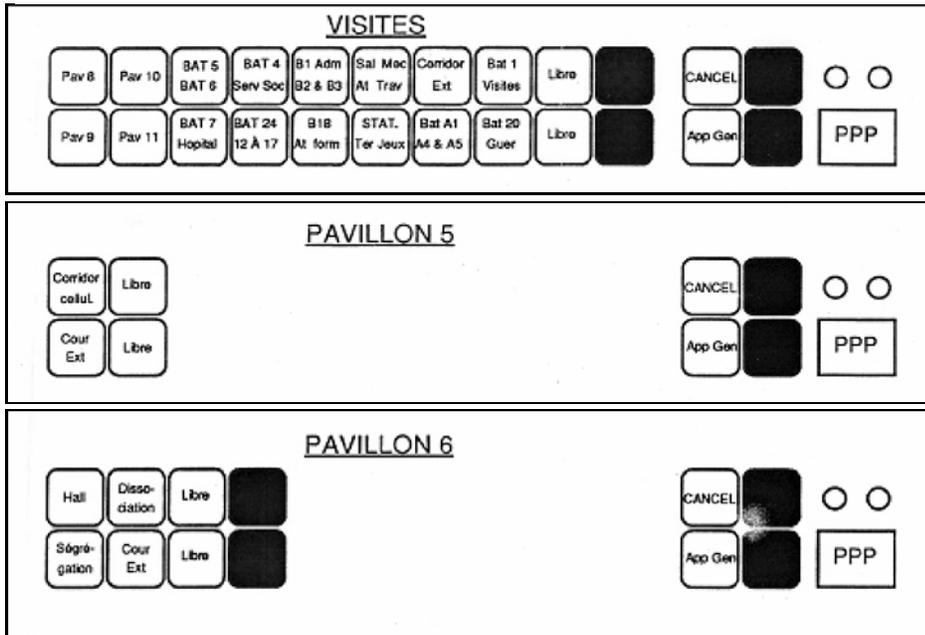
- de remplacer 100 haut-parleurs sauf ceux des bâtiments D2 et M1. L'entrepreneur devra ajouter une quantité de haut-parleurs de surplus à sa proposition.

### Éléments techniques supplémentaires à l'établissement Cowansville:

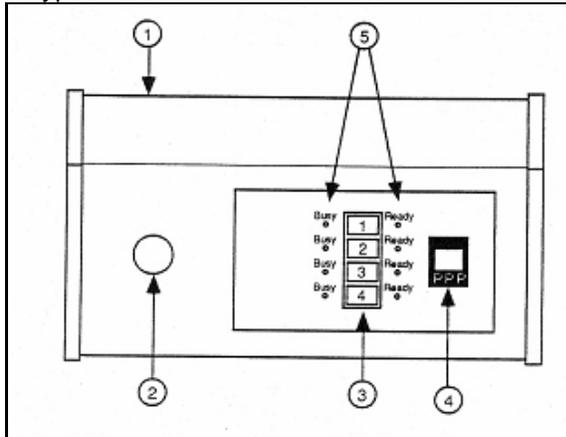
Section 7.4.2 mentionnant l'installation d'une console de commande PA. Seulement via le poste téléphonique du secteur sera utilisé pour actionner le système. Veuillez ignorer la consigne descriptive du document EST au point 7.4.2.

Tel que mentionné au début de ce document, cet établissement nécessite une distribution par fibre optique dans les infrastructures sous conduit fourni par le SCC. Infrastructure neuve de moins d'un an et disponible pour cet usage à 80% de l'ensemble de l'établissement.





Le projet doit aussi inclure les deux tours d'observations des activités extérieures (tours T2 et T5). Voici le type de contrôle actuellement installé dans ces tours :



### **Éléments techniques supplémentaires à l'établissement Port-Cartier:**

Nous fournissons une version numérisée, en format PDF (PA 368.pdf), du manuel descriptif du système PA actuel de cet établissement.

Le futur système PA doit permettre d'actionner les secteurs interphones permettent une communication entre le poste de contrôle d'observation des ailes cellulaire et les salles communes. Aucun remplacement des haut-parleurs/microphone ne fait partie de cette portée des travaux.

### **Éléments techniques supplémentaires à l'établissement Archambault:**

Solicitation No. - N° de l'invitation

21120-127135/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-12-1687135

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier

hn31321120-127135

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MCCP												
Pav A, E, J, N	Bat S Hôpital	Bat U Admin	Cont T Aire	Bat T Visites	Bat T Sal Din	EPIEU	Sous Sol Tunnels	Libre		CANCEL	TONAL. URGEN.	○ ○
Bat S Défont	Bat U Ecole/At	Bat U Pas. Obs	Ter. Jeu Gym Cha	Bat T Admin	Bat U Cour	Parking	Unité Psychia	Libre		App Gen	URGEN. App Gen	PPP

CONTROLE N					
Pav A	Pav J	Libre		CANCEL	○ ○
Pav E	Cont N Aire	Libre		App Gen	PPP

PAVILLON A							
Bloc B	Bloc D	Salles Commu.	Libre	CANCEL	○ ○		
Bloc C	Cour Int	Unité Psychia	Libre	App Gen	PPP		

PAVILLON E							
Bloc F	Bloc H	Cour Ext	Libre	CANCEL	○ ○		
Bloc G	Cour Int	Salles Commu.	Libre	App Gen	PPP		

PAVILLON J							
Bloc K	Bloc M	Cour Ext	Libre	CANCEL	○ ○		
Bloc L	Cour Int	Salles Commu.	Libre	App Gen	PPP		

Solicitation No. - N° de l'invitation

21120-127135/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-12-1687135

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier

hn31321120-127135

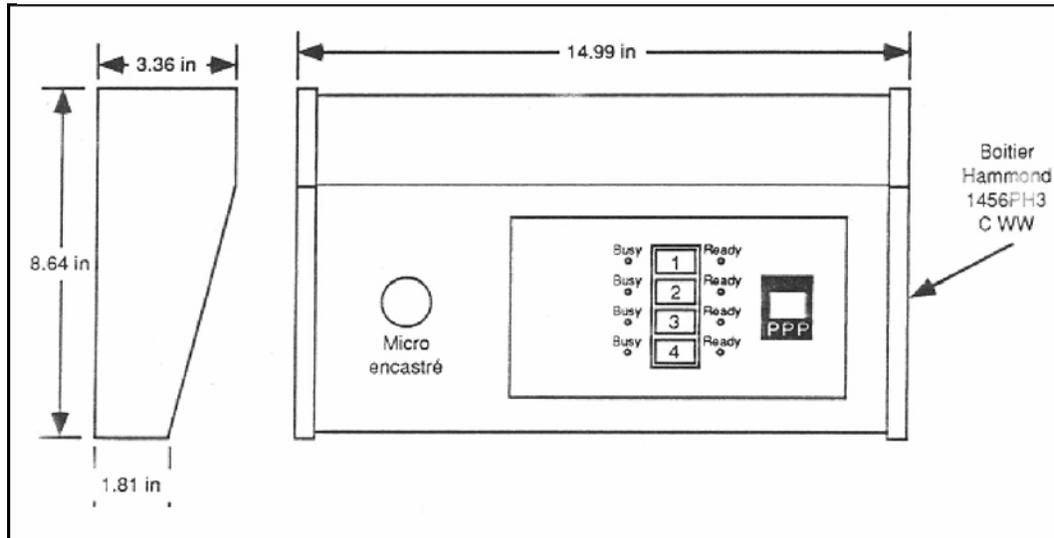
Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

<u>BATIMENT S, HOPITAL</u>									
Salle Attente	Libre							CANCEL	● ●
Bloc cellul.	Libre							App Gen	PPP
<u>CONTROLE P</u>									
Terrain Jeux	Chapelle	Gymna.	Libre					CANCEL	● ●
Socio. Poterie	Corridor	Libre	Libre					App Gen	PPP
<u>BATIMENT S, DETENTION</u>									
controle aire.	Libre							CANCEL	● ●
Cour	Libre							App Gen	PPP
<u>BATIMENT T, VISITES</u>									
Salle Visites	Gymna.	Libre						CANCEL	● ●
Terrain Jeux	Libre	Libre						App Gen	PPP
<u>BATIMENT U, CONTROLE R</u>									
Ateliers	Admin.	Libre	■					CANCEL	● ●
Ecole	Passage Observ.	Libre	■					App Gen	PPP

Il y a également 4 postes supplémentaires où l'on peut communiquer pour un grand total de 17. Ces 4 postes ressemblent à celui-ci et sont installés dans les tours T-1, T-2, T-3 et T-9.



**Éléments techniques supplémentaires pour le Centre Régionale de Réception (CRR) :**

À cet établissement, les postes de contrôle des unités cellulaires ont été modernisés. Les postes de contrôle bénéficient d'une interface personne/machine permettant l'activation de 10 zones via un signal qui sera transmis à un contact sec relais. Nous annexons le descriptif de cette installation afin que le soumissionnaire puisse évaluer la portée des travaux suivants :

- fournir et installer un poste microphonique permettant une diffusion sonore d'on la zone de diffusion sera actionné par l'interface personne/machine sous écran tactile fournit par le SCC. Ceci concerne les secteurs D, E et F;
- l'entrepreneur respectera la possibilité d'actionner le système PA via l'appareil téléphonique du poste de contrôle afin de respecter la stratégie de redondance opérationnelle;
- Dans tous les autres secteurs, un poste de contrôle microphonique par sélection de zones sera à fournir;

**Éléments techniques supplémentaires à l'établissement Donnacona:**

